

Date : du 5 au 8 Novembre 2018

Durée : 30 heures

Lieu : CREPS de Poitiers

Coût pédagogique : 600 euros (OPCA) ou 360 euros (prise en charge individuelle)

Hébergement / pension complète :
Renseignements au CREPS (05 49 36 06 00)

Intervenants :

Pascal GRIFFAULT, Hervé SOULARD, Gang XU: Entraîneurs Nationaux FFSA

Yves DRAPEAU : Conseiller Technique Fédéral National / Responsable Pôle France Tennis de Table et PEE T21

Emilie LEBERT et Guillaume BESNAULT: CTF de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Christelle BAUDIN, Anthony ROBERT et Madeleine d'ENGREMONT: Equipe médicale des équipes de France

Lucas CREANGE, Antoine ZHAO, Magali ROUSSET, Cédric COURILLEAU: pongistes des équipes de France FFSA

Contenus :

- Logique du tennis de table : La relation d'opposition comme élément structurant de l'activité
- La gestion des informations (traitement, choix, anticipation, stratégies)
- Séances pédagogiques auprès d'un public pongiste déficient intellectuel du PERF et du PEE T21
- Séances « raquette en main » pour améliorer sa pratique personnelle
- Tables rondes, discussions, informations...pour mieux connaître le Sport Adapté, l'activité et son environnement

Objectifs :

- Elaborer, animer et évaluer des cycles d'initiation et/ou d'entraînement dans une discipline en partant des besoins et motivations des sportifs.
- Connaître la discipline et les sportifs pour proposer des contenus en rapport avec les objectifs.
- Choisir des démarches pédagogiques favorisant les apprentissages et le perfectionnement.
- Comprendre la réglementation F.F.S.A. pour permettre à chaque sportif de s'épanouir à son niveau de performance et d'excellence.
- Connaître le fonctionnement fédéral pour en assurer la promotion et pour accompagner au mieux les sportifs relevant du Sport Adapté.
- Mettre en œuvre localement des partenariats avec la fédération délégataire de la discipline.
- Connaître la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques et sportives ainsi que les règles sportives qui régissent l'activité.

Public visé :

- BEES, stagiaires du DEJEPS APSA
- Sportif de Haut Niveau FFSA Tennis de Table en reconversion
- Animateur/Educateur FFSA et FFTT intervenant auprès de ce public (licence FFSA obligatoire)
- Autres professionnels diplômés du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des activités en Tennis de Table (Licence STAPS APA, CQP...)

Moyens pédagogiques et évaluation :

- Apports théoriques, méthodologiques et pratique sur le tennis de table, conduite de séances, perfectionnement individuel
- Observation et analyse de l'activité avec la présence du Pôle France, du PERF et du PEE T21
- Nombreux intervenants opérant dans le champ du sport, de la préparation physique et psychologique
- Examen final sous forme de QCM et attestation de présence en fin de formation

FORMATION INITIATEUR TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTE

Objectif : Proposer des séances de Tennis de Table Sport Adapté à un niveau d'animation / découverte / initiation

Durée : 30 heures sur 4 jours

Principaux Intervenants : Yves DRAPEAU, Pascal GRIFFAULT, Emilie LEBERT

	LUNDI 5 NOVEMBRE 2018	MARDI 6 NOVEMBRE 2018	MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018	JEUDI 8 NOVEMBRE 2018
MATIN 9h/12h30	<p>Accueil et présentation du stage</p> <p>La FFSA et son environnement</p> <p>Définition de l'activité Tennis de Table</p>	<p>La relation pédagogique</p> <p>Séance pédagogique</p> <p>Bilan séance pédagogique</p>	<p>Table ronde avec les Entraîneurs Nationaux Fédéraux</p> <p>Séance pédagogique</p> <p>Bilan séance pédagogique</p>	<p>Pratique personnelle de la discipline</p> <p>Place du jeu dans les phases de découverte et d'initiation</p> <p>Les démarches et outils pédagogiques</p> <p>Table ronde « La place du sujet »</p>
APRES-MIDI 13h45/18h15	<p>Méthodologie d'une séance pédagogique</p> <p>Le Public Sport Adapté</p> <p>Pratique personnelle de la discipline</p> <p>Préparation de la séance pédagogique du lendemain</p>	<p>Méthodologie d'un projet de cycle</p> <p>Classification et Réglementation FFSA</p> <p>Pratique personnelle de la discipline</p> <p>Table ronde avec les sportifs du Pôle France Tennis de Table Sport Adapté</p>	<p>Evaluer – outil de repérage des niveaux de pratique dans la discipline</p> <p>Présentation du PERF Nouvelle Aquitaine Sport Adapté</p> <p>Pratique personnelle de la discipline</p> <p>Table ronde avec le staff médical</p>	<p>Organisation des compétitions en Sport Adapté</p> <p>Validation de la formation</p> <p>Bilan et clôture de la session</p> <p style="text-align: right;">Fin 16h15</p>

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION INITIATEUR TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTE

Stagiaire

Mme Mr Melle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

N° adhérent Unifformation :

N° Sécurité Sociale :

N° de licence FFSA :

Facturation :

Nom et adresse de l'association ou de l'organisme :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

N° SIRET de la LSANA: 414 609 453 000 25

N° Organisme de Formation LSANA: 75 33 10 86 533

Formation :

Formation	Date	Lieu
Initiateur tennis de table en Sport Adapté	Du 5/11/18 au 8/11/2018	CREPS de Poitiers

Financement :

- **Coût pédagogique :** 600 € (OPCA) ou 360 € (Prise en charge individuelle)
- **Hébergement et restauration :** A la charge du stagiaire (16 chambres individuelles ont été pré-réservées au CREPS de Poitiers)

**Joindre la totalité du règlement lors de l'inscription au nom de la Ligue du Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine.*

A

Le.....

Cachet et signature de l'employeur

Signature du stagiaire

Bulletin à imprimer et renvoyer à :

Par mail : emilie.lebert.lsana@gmail.com

Par courrier : Maison des Sports

6 Allée Jean Monnet Bat C3

86000 POITIERS

Renseignements : Emilie LEBERT (06 87 90 61 45)